



Tél 05 63 67 11 50 - 06 13 51 94 28

occitanie-jeunes@ffvelo.fr

<https://occitanie.ffvelo.fr/>

ALBIAS, Le 16/02/2022

Aux membres du CoReg et Présidents des CoDep Occitanie

Objet : Dotation annuelle E F V et Accueil jeunes déclarés sur le site fédéral avec minimum 3 jeunes et 1 animateur club par structure

L'objectif de cette dotation est d'inciter les E F V et Accueils jeunes de :

- **Faire participer leurs jeunes aux organisations jeunes** mise en place dans les Codep, Coreg ou de la fédération.
- **Inciter les clubs à prendre en charge** des organisations jeunes (C E R, Critériums, rencontres inter structures, notifié dans le tableau en annexe),
- De **s'impliquer au S R A V** (savoir rouler à vélo),
- Prendre en compte les **éducateurs diplômés des structures déclarées** lors des demandes d'agrément.

Cette dotation sera attribuée lors de l'AG du Coreg après contrôle et envoi d'un compte rendu d'activité des structures au Délégué Régional Jeune, **1 point = 1€**.

L'activité sera prise en compte du 01/01/2022 au 31/10/2022.

La répartition des points acquis sera basée sur 4 critères :

1. Une base de point suivant le **nombre de jeunes** dans la structure (détail document joint) sera acquise à la condition de **participer au moins à une organisation** décrite dans le tableau en annexe,
2. Un **nombre de point par jeunes** qui participeront aux différentes manifestations suivant le tableau annexe,
3. Un nombre de points pour les **organisations prise en charge par les structures**,
4. Un nombre de points par **encadrants diplômés** déclarés dans le **compte rendu activité** sur site fédéral.
5. **S'inscrire comme intervenant sur le site du SRAV** pour déclarer et valider les attestations de participation à la formation : <https://savoirroulervelo.fr>

Cordialement,

Serge CORBIERE
Délégué Régional Jeunes CoReg Occitanie

Cf tableau de dotation financière